

RCS: PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00827 Numéro SIREN : 349 178 095

Nom ou dénomination : AGENTISSIMO

Ce dépôt a été enregistré le 15/09/2017 sous le numéro de dépôt 89710



20170897102016

DATE DEPOT: 15/09/2017

N° DE DEPOT: 89710

N° GESTION: 1989B00827

N° SIREN: 349178095

DENOMINATION: AGENTISSIMO

ADRESSE: 180 RUE LA FAYETTE 75010 PARIS

MILLESIME: 2016

AGENTISSIMO

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 16.000€

Siège Social: 180 Rue Lafayette 75010 Paris Immatriculée au RCS de Paris Sous le numéro B349.178.095 Grente du Tribunal de Commerce de Paris

> 20 SEP. 2017 89-7-10

auměra da dépôt

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2016

L'an deux mille dix-sept, le 30 juin à 11 heures.

Les associés de la société AGENTISSIMO, Société à Responsabilité Limitée au capital de 16.000€, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 349.178.095 se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social sur la convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance, seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Les associés se déclarent régulièrement convoqués.

L'Assemblée est présidée par Monsieur François GOLDSCHMID, gérant associé.

Le Président constate que :

SONT PRESENTS

 Monsieur François GOLDSCHMID Propriétaire de 	240 parts
Monsieur Jean Marie VAILLANT Propriétaire de	122 parts
Monsieur Luigi S1R1GU Propriétaire de	122 parts
Madame Sylvie SAPOVAL Propriétaire de	<u> 16 parts</u>
Total égal au nombre de parts composant le CAPITAL SOCIAL	500 parts

(h

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président déclare alors que l'Assemblée Générale peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- La feuille de présence,

- Le rapport de gestion de la Gérance sur l'exercice écoulé,

- Le bilan, le compte de résultat, l'annexe ainsi que l'inventaire, - Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus à la Gérance de sa gestion;
- Affectation des résultats ;
- -Approbation des conventions antérieures qui se sont poursuivies au cours de l'exercice en application de L223-19 et suivants du code de commerce
- -Rémunération du gérant,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,

Le Président rappelle que conformément à la Loi tous les documents ont été adressés aux associés dans les délais avant la présente Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Après avoir lu le rapport de la Gérance, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Gérant et examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, l'Assemblée Générale déclare les approuver et donne au Gérant quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que l'exercice fait apparaître une perte de 72.286€ qui est affectée en totalité au compte report à nouveau.

Après affectation, le compte « report à nouveau » présentera donc un solde négatif de 83.326€.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale rappelle qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unonimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur les conventions rentrant dans le champ d'application de L223-19 et suivants du code de commerce, approuve successivement lesdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, étant précisé que chaque intéressé ne prend pas part au vote de la convention qui le concerne.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération du gérant fixée à 2.500€ brut au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et la reconduit pour les prochains exercices, étant précisé la société prenant en charge les cotisations sociales obligatoires, facultatives et volontaires étant prises en charge directement par la société pour le compte de la gérance.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, étout précisé que Monsieur François GOLDSCHMID ne prend pos part au vote.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés confère tous pouvoirs à Monsieur François GOLDSCHIMD, Gérant de la société ou à son mandataire à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé un procès-verbal signé par la Gérance et les associés présents.

du Code général des impôu

Direction Générale des Finances Publiques. IMPOT SUR LES SOCIETES Timbre à date du service Régime simplifié d'imposition [ct clos le ' "Régime réel normal Exercice ouvert le. 31122016 Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe Si PME innovante si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-1-1 quinquies C du CGI) si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation : Adresse du déclarant (quand celle-ci est SIE PARIS 10E LARIBOISIERE JEMMAPES Adresse du service différente de l'adresse du destinataire) et/ou 5 Cité Paradis où doit être adresse du siège social si elle est dissérente du déposée cette. déclaration · principal établissement: PARIS Cedex 10 75475 SARL AGENTISSINO IDENTIFICATION 180 rue Lafayette Identification du 🖖 75010 75010 PARIS destinataire '. 34917809500031 304960 651 ACTIVITE Insp IFU Nº Siret Nº dossier Activités exercées (souligner l'activité principale): Préciser éventuellement: AGENCE INMOBILIERE l'ancienne adresse en cas de changement : Si vous avez changé d'activité, cochez la case REGIME FISCAL DES GROUPES Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration endeux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI) - Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante - Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère. n° SIRET RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf.notice) Défat 1 Résultat fiscal Bénéfice imposable Bénéfice imposable 77 064 (report de la ligne XO) au truz de 15% et/ou 28% so taux do 33,1/3 % da 2058A oa 372 da 2033B) · Résultat net de la concession et de la sons-concession de licences d'exploitation Plus-values a long 2 Pius-values de brevets no taux de 15% (ligne 17 du tables s aº 2059-A ou 591 du 2033-C) terme imposables au (acus déduction du montant imposé à 15% du cadre 1) taux de 15% Pige-values à long Antres plus-values Plus-values à long Plus-values exocérées terma imposables au | imposables au taux terme imposables ert 238 quadecies an a toux de 0% taur de 19% de 19% 3 Abattements et esonérations notamment en fevenr des entreprises nouvelles on implantées en zones d'entreprises ou zones frenches (cocher le case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2 Entreprises nouvelles art. 44 sexues Zones funches urbaines Jennes entreprises innovantes _____ Pôle de compétitivité Entreprises nonvelles art.44 septies Zonen franchen d'activité unt 44 quaterdecies Autres dispositifi Zone de restructuration de La défense art 44 terdecies Sociétés d'investissements Bénéfice ou déficit exonéré Plus-values exonérées immobiliers cotécs (indiquer + ou - selon le cas) relevant du taux 3 15% 4 Option pour le crédit d'impôt ontre-mer dans le secteur productif art. 244 queter W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X Les crédits d'impôt indiqués sux I et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été IMPUTATIONS (ef la notice de la déclaration 2065) comptabilisés per l'entreprise (66 66 %) l'Autitre des revenus mobillers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt de ja verse au Trê sor (Crédit d'ampôt) indiqué sur les certificats journ au relevé de solde d'ampôt sur les sociétés ou afférent aus prance de remboursement 2 As titre des revenus auxquela est attaché, en verta d'une convention flacale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. · Toul fungert en comme de un come VII de l'argeme en 2066 Recettes settes sonmises CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS A la contribution 2.50 % Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'acticle 1738 du code général des impôt. Vons trouverez tontes les informations nilles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. CGAL Viscor conventionné L Nom, adresse, téléphone, télécopie : - Professionnel de l'expertise comptable : BISMUTH CABBIET 0144549393 16 BLD DE SEBASTOPOL Copie certifice. 16 BOULEVARD DE SEBASTOPOL 75004 PARIS - Consell: - CGA: - N° d'agrément de CGA **PARIS** Signature et qualité du déclarant GOLDSCHMID GERANT

IMPOT SUR LES SOCIETES N° 2065 Bis-SD

(2017) - .-

(en 223 du Coule général des imposs)

ANNEXE A LA DECLARATION Nº 2065

(A ne remplir que sur les exemplares "en continu")

Désignation de l'entreprise SARL AGENTISSIMO

et date de clôture de l'exercice

. et agre de mornie de i	31122016			
	ES PRODUITS DES ACTIONS ET P REVENUS ASSIMILES DISTRIBUE			
1 Montant global brut des di dividendes, revenus es autres	stributions correspondant aux intérêts. produits des actions et parts sociales	Pay écs par la société elle-même		(A)
pay ables aux associés, action	naires et porteurs de paris	Pay ées par un établiss du service des titres	ement charge	(b)
2 Montant des distributions ne désigne pes le (les) bénéfic	correspondent à des récrunérations on avantage :inire(s)	es dont la société		(c)
	on acomptes consentie sur essociés, actionnai tement, suit par personnes interposées	real ,		(d)
4. Montant des distributions				(e)
autres que celles visées en (a) (b) (c) et (d)				(f)
cl-dessus			_	(g)
(A préciser par nature : sur les lignes e à b)				(h)
5 Montant des revenus distri à l'abattement de 40% prévu a	bués éligibles " ' u 2° du 3 de l'article 158 du CGI	,		(i)
6 Montant des revenus distri à l'abertement de 40% prévu s	bués non éligibles s 2° du 3 de l'article (58 du CG)	-J		(i)
7 Montant des revenus répart			total (4 b)

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom prénons, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann III au CGI) :	Pear las SARL Nombre de parts	S	oumes versées, an co- es socié, gérent ou no erents brêntaire	an de la période rete a désigné cal 1, 4 tr s de fruis on autres ré	nue pour l'enniette d tre de traitements, ét munérations de ses	e l'impôt sur les socié mlaments, indemnités fonctions dans la soci	tés, à chaque , reubourse- été.
,p.·	abbarge- accrete a que barga	Année au cours de		M	lontant des sommes	versées :	
- SARL - tous les essociés; - SCA - essociés gérants; - SNC ou SCS - associés en nomon commandités; - SEP et sté de coproprienaires de navires - associés, gérants ou	charges as-	Leanelle i	à titre de traitements émplements		e représentation, de déplacement	antres que ceu colonn	professionnels x visés dans les es 5 et 6
coparticipants	procte ou on usuarund	te effec-	es indemnités proprenent dits 4	Indemotés forfatores	Rembour- sements	Indemnités Exfaitaires	Rembout- sements
FRANCOIS GOLDSCHMID GERANTASSO 10 VILLA PIMBAL'D	240	2016	37 297	2 645	, and the second	-	
75019 PARIS FRANCE		2010	31 271	2 O 4 3			
VAILLANT JEAN MARIE ASSOCIE							
4 PUE DES POIRIERS	122	2016	48 461	2 116			
95330 DOMONT FRANCE		 					
M LUIOI SIRIGU ASSOCIE 10 RUE BEAUREPAIRE	122	2016	39 923	2 645			
75010 PARIS FRANCE	<u> </u>						
							<u>_</u>
					_		
<u> </u>							
						<u></u>	
	}						
							<u> </u>
			-	"			
							
				-			
					1	<u> </u>	

Formula de obligatoure (art 223 du Code général des moores)

IMPOT SUR LES SOCIETES ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE) (2017)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise

SARL AGENTISSIMO

et Date de clôture de l'exercice

31122016

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (Si ce cadre est insufsisant, joindre un état du même modèle)

		REPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSIT	
CAURE NE CU	NCERNANI QUE LES EN I	REPRISES PLACEES SUUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPUSIT	
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires abstraction faite de sur la DADS I en modèle 2460 de 2015, modéchéent, des indemnites exonérées de la mise contribution de l'employ eur à l'acquisition de	es sommes comprises dans les DADS et versées une apprentis som contrat et aux handicapés, figurant nant tent total des bases brutes fiscales macrates dans la colonne 18 A. Ha diavent être majorés, le cas sur les sommes portées dans la colonne 20 C su ture de la sachéques-vacances par les salames.	236 984
	Rétrocessions d'honoraires, de	commissions et de courtages	17 696
	A LONG TERME (MVLT)	EPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION (voir les explications figurant sur la notice)	
		Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater du CGI)	
MVLT restant à reporte	n à l'ouverture de l'exercice		
MVLT imputée sur les l	PVLT de l'exercice		
MVLT réalisée au cours	de l'exercice		
MVLT restant à reporte	T		

_ * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 202

		ignation de l'entreprise : SARLAGEN esse de l'entreprise : 180 rue Lafaiente			10.7:	010.P4RIS	Durée de l'exercice exprincée en i Durée de l'exe	nombre de mois • 12 reice précédent • 12
L		néro SIRET * 3 4 9 1 7 8	0 9		*			Néant 🗆 •
一	* 120		十				31122016	31122015
			 	Brut		Amortussements, provissons	Net 3	Net 4
		Capital souscrit non appelé (1)	A/	A		4		<u> </u>
	ES	Frais d'établissement *	AE	В	Αd			
	MMEL	Frais de développement*	\int_{CX}		∞			
1	INCR	Concessions, brevets et droits similaires	Ā		Αq	<u> </u>		
	ATTONS	Fonds commercial (1)	AJ		AJ		7 622	7 622
ľ	BILIS	Autres immobilisztions incorporelle	s]A]	ΑŅ			
	IMMO	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL		AΜ			
4	LLES	Terrains	AN		Αq			
LISE	ğ	Constructions	AP		Αď			
TOBIL		Installations techniques muénel et outillage industriels	AR	R 672	AS	325	347	
J. STIN	ISATIO	Autres immobilisations corporelles	Aī	102 704	ΑL	98 729	3 975	7 2 1 1
СТТЕ	MOBIL	Immobilisations en cours	AV		ΑW			
<	Ξ.	Avances et acomptes	AX		AY			
	(1) 8:	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence]	3	CI			
	CHERES		Cบ	J	CV			
	SMNAS	Créances raitachées à des participations	BB	3	вс			
	ATIONS	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	DB11.1SA	Préts	BF	153 I	вс		153	153
	IMMC	Autres immobilisations financières *	вн	7 480	ві		7 480	7 480
		TO TAL (U)	BJ	118 883	вк	99 305	19 577	22 466
		Matières premères, approvisionnements	BL	F	вм			
	. (3)	En cours de production de biens	BN	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ва	<u> </u>		
	TOCKS	En cours de production de services	ВР		вd			
	ST	Produits intermédiaires et sinis	BR	!	BS			
TN.		Marchandises	ВТ		вц			_
Ş.		Avances et acomptes versés sus commandes	BV	F	ви			
VΙ		Clients et comptes rattachés (3) *	ВХ	195 376 E	BY		195 376	137 930
ACTIF	KEAN	Autres créances (3)	BZ	18 440	CA.		18 440	16 360
1	_}	Capital souscrit et appelé, non versé	CE	<u></u> (cd	<u> </u>		
	/ERS	Valeurs mobilières de placement	P	(CE			
	≥ [Disponibilités	Œ	85 096 C	cd		85 096	83 861
		Charges constatées d'avance (3) *	СН	4 618	Сī		4 618	4 679
4	ا اقا ا	TO TAL (III)	CI	303 531 C	CK		303 531	242 830
mptes	<u> </u>	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CA		•			
Ç	regui	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			_		
4	รี	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN		_			
		TO TAL GENERAL (I à VI)	œ	422 413	IA	99 305	323 108	265 295
		1) Dont drop su bail 7 622	(2) mot	Part à moins d'un an des im-	TP.	7 633	(3) Partà plus d'un an CR	
laus le pr	e de maor	reserve immobili-	1	Stocks	s :		Créances:	

	Désignation de l'entreprise <u>SARL AGENTISSIMO</u>			Néant 🔲
			E vercice N	Evercice N-1
	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé:	DA	16 000	16 000
	Primes d'émission, de susion, d'apport	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 600	1 600
3	Résern es statutaires ou contractuelles	DE		
10 P.F	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions B1	DF		
XPE	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivents. E)	DG		-
TAU	Report à nouveau	DН	(11040)	(43 246)
CAPI	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(72 286)	32 206
	Subventions d'investissement	l ta		
	Provisions réglementées *	DK		
	TO TAL (I)	DL	(65 726)	6 560
nds	Produit des émissions de titres participatifs	DМ	, , , , , , ,	
ando.	Avances conditionnées	DN		-
Autr Pr	TO TAL (II)	DO		_
uts uts		DP		
ovisions r risque charges	Provisions pour charges	DQ		
Pour ct ct	TOTAL (III)	DR		
	Emprunts obligataires convertibles	D5		
	Autres emprunts obligataires	DΤ		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	334	364
€	Emprunts et dettes sinancières divers (Dont emprunts participatés El	DV	112 192	62 068
ES (Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
ETT	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	75 718	49 282
	Dettes fiscales et sociales	DY	193 184	147 022
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	7 406	
ompte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB		
_	TO TAL (IV)	EC	388 834	258 735
	Ecarts de conversion passif *			
	TOTAL GENERAL (I à V)	- H	323 108	265 295
(1)		1B		
	(Réserve spéciale de réévaluation (1959)	ıc		
ر ₂)	Dont Ecart de réévaluation libre	ID		<u> </u>
	Réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3)		EF		
- (2)		1_		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	388 834	258 735

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont dimnées dans la nince n° 2032

Formulaire obligatore (article 57 A

2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)

3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste) DGFiP N° 2052 2017 da Code श्लाह्म विक मामन को Désignation de l'entreprise : SARLAGENTISSIMO Néant [* Exercice N Exercise (N-1) Exportations et France Total livraisons intracomminautaires FA Ventes de marchandises * FΒ FD biens* FF Production vendue FH services * 488 255 488 255 769 998 FJ 488 255 Chiffres d'affaires oets* 488 255 769 998 FN Production stockée * FN Production immobilisée * FΩ Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9) (3244)3 600 Autres produits (1) (11) FQ Total des produits d'exploltation (2) (T) 773 600 485 010 FS Achats de marchandises (y compris droits de douane) * Variation de stock (marchandises)* FU Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de domne) * FV Variation de stock (matières premières et approvisionnements)* NO Autres achats et charges externes (3) (6 bis) * FW 198 055 410 260 Impôts, taxes et versements assimilés * FX 9 922 10 027 Salaires et traitements * FY 248 787 228 656 Charges sociales (10) FZ 85 614 92 266 GA 3 422 - dotations aux amortissements * 3 488 Sur immobilisations DOTATIONS CHARG EXPLOITAT Œ - dotations aux provisions Sur actif circulant: dotations aux provisions * Pour risques et charges : dotations aux provisions Œ Autres charges (12) (4236)Total des charges d'exploitation (4) (II) CF 733 808 552 451 1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II) (67441)39 792 Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)** Œij Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV) Œ Produits financiers de participations (5) CI. Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5) GK Autres intérêts et produits assimilés (5) GL. Reprises sur provisions et transferts de charges GΜ Différences positives de change G/ Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement Total des produits financiers (V) GP Dotations financières aux amortissements et provisions * CHARGES Intérêts et charges assimilées (6) GR. 1 083 1 585 Différences négatives de change CS GI Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

Total des charges sinancières (VI) GU

Q.

CV/

1 083

(1.083)

(68.524)

1 585

(1.585)

38 206

Des explications concernant cene tribations must données dans la maice et 2015 --- --

(4) COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

	ésigna	ation de l'entreprise <u>SAKLAGENTINSIMO</u>			Néant L'
				Exercice N	Exercice N-1
	ELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
UITS	ON N	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB		
ROD	EPT	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	EXC	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
	LES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 763	6 000
\ \frac{2}{2}	N N	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
I A R	0	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	<u> </u>	
	XCE		НЦI		6 000
	- RE	ES ULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	iΠ	(3 763)	
		ipation des salariés aux résultats de l'entreprise (LX)	1		
		s sur les bénéfices *	ŀК		
	· ·	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	485 010	773 600
			НМ		
5	- BE	NEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN		
	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		32 200
	-	produits de locations immobilières	HY		
	(2)	Dont produits d'exploitation affèrents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	ıG		
		- Crédit-bail mobilier *	HP		
1	(3)	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	ΙH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	11		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	ıκ		
	(6bm)	Dont dons saits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	НX		
	(6let)	· · · · · · · · · · · · · · · · · ·	RC		
•	(041)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges	A1	(3 244)	3 600
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
IS	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	Λ3		
NVO	(12)		A4		
R	(13)	Dont pranes et consumons complémentaires personnelles : lac hatives A6 obligatoires A9			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant reproduire le cadre (7) et joindre en annexe).	le	Exerceptionnelles	rice N Produms exceptionnels
	CRI	EANCES DEVENUES IRRECOUVRABLES		3 763	
1					
	_				
Ì			7		
t			+		
Ì	(8)		十	<u>. </u>	Tice N
ł	(0)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:	}	Charges antèrieures	Produits entérieurs
ŀ					
ŀ			-		
1		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	_		
ļ			_	•	
- 1			ĺ	·	

(5) IMMOBILISATIONS

Formulage obligatore
(3 mg le 51 A du Çode péneral des products)

SARL AGENTISSIMO Désignation de l'entreprise Néant 🔲 ' Avementations Valeur brute des **CADRE A** LMMOBILISATIONS mi mobiles dons au Consecutives à une reévaluation pratiquée su cours de l'exercice on résultain d'une mire en équivalence Acquisitions créations apports : el virements de poste à puste debut de l'exercice ORP TOTALI CZ Frais d'établissement et de développement D8D9 Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II KF KD 7 874 KE KG KH| KI Terrains Sur sol propre [KL KK KJ L9 Dont Composenta 를 Sur sol d'autrui [Dont Composants MI KO. KM KN [Dont Installations générales agencements * Com-M2 KP KQ KR et ammagements des constructions presant Dont 139 | KT 1 Installations techniques matériel M3 533 KU Com. KS et outillage industriels Section of A instaliations générales agencements KW KV 58 819 KX] arrénagements duvers * KZ Matériel de transport * KY LA Matériel de bureau LC LD 43 885 LB et <u>mobilier in formarique</u> Emballages récupérables et LG LE LF divers * Immobilisations corporelles en cours LJ LH LK LL LM Avances et acomptes LN **TOTAL III** 102 843 LP 533 LO 8G 8M] 8T Participations évaluées par mise en équivalence Autres participations 8W 8U 8V Autres titres immobilisés 18 IP ſR Prêts et autres immobilisations financières 7 633 I۷ IU TOTALIV 7 633 LQ LR LS. ØG ØH ØJ TOTAL GENERAL (1 + II + III + IV)118 349 533 Réévaluation légale * ou évaluation rai mais en étrit alonce
Valour d'origine des immobilisations en fin d'exercice Den inutions Valeur brute des immobilisations à la fin de l'evercice CADRE B IMMOBILISATIONS par cessame à des tiers ou inisce hurs service ou resultant d'une misse en équivalence par virement de poste à poste Frais d'établissement TOTALIIN CØ **D7** DØ et de développement Autres postes d'immobilisations TOTAL II 10 7874 LV LW incomprelles LX ΙP LY **Terrains** IQ Sur sol propre MA MB MC MD ME MF Constructions Sur sol d'autrui Inst gales agencts et am des IS MG MH MI constructions Installations techniques, matériel et outil-672 MJ MK, ML lage industriels Inst gales, agencis, ant-58 819 MM MN MO nagements divers Autres ΙV MR Matériel de transport MP MQ mmobilisations) Matériel de bureau et (W) 43 885 MS MT MU informatique mobilier corporelles Embaliages récupérables et divers * MV [WW] MX Immobilisations corporelles en cours MY MZ NB) NA NF ND NE Avances et acomptes TOTAL III IY NI NG 103 376 NH Participations évaluées par ΙZ mise en équivalence ØU M7 OW Autres participations IO. ØΧ OY ΩZ Autres titres immobilisés 2B 2D] 2C| Prets et autres immobilisations financières 7 633 2E 2Gi 2F TOTAL IV 13 2H NJNK 7 633 ØK TOTAL GENERAL (I + II + III + IV) | [4 118 883

LICE CY DEADONS CONCESSANT CENE SUCH WINE SUNT CONTRECT DAILS IN THE IT - 3-

TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION SUR LES IVIMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impots)

CADREA		Détermanation du p		Utilisation de la	marge supplémentaire d	'amortiss en e n t	Montant de la
		Augmentation	Augmentation	Au cours	de l'exercice		provision spéciale : Is an de l'exercice
•		du montant brut des immobilisations	des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4	Montant cumulé i le fin de l'evercice (4)	[(col 1 - col 2) - col 5 (5)]
1 Concessions							
2 Fonds comp							
3 Terrains							
4 Construction	n s						
5 Installations mat. et out.	-						
6 Autres imme corporelles	bilisations						
7 Immobilisati	ions en cours						
8 Participation	71 S						
Q Autres titres	immobilisé s				_		_
- Mulica titles							
(I) Les augmentat	TO TAUX						ulisations
(1) Les augmentates amortissables in Le montant des (2) Porter dans cel (3) Cette colonne : utilisé de la ma (4) Ce montant cor a) le montant cor b) le montant cel (b) le montant cel	nons du montant brut et d réévaluées dans les condi- s écarts est obtenu en sou tie colonne le supplémen ne concerne que les immo rge supplémentaire d'anx	stray ant des montants per de dotation de l'evercic de dotation de l'evercic diffications réévaluées contissement	238 bis J du code garés ortés coloque. 1, ceux incention de autronnement ampres édées autopurs de ever	riés colonne 2. sement (compte de résultrice Il convient d'y repertent figurant de la figurant	t à l'actifde l'entreprise liat) consécutif à la réér orter, l'année de la cessi urant à l'actifde l'entrep	au début de l'exercice au début de l'exercice onise au début de l'exercic	
(1) Les augmentst amortissables in Le montant des (2) Porter dans cet (3) Cette colonne autilisé de la ma (4) Ce montant con a) le montant to b) le montant et (5) Le montant tot	nons du montant brut et de réévaluées dans les condi- sécarts est obtenu en sou- tie colonne le supplément ne concerne que les immo- arge supplémentaire d'anx imprend : otal des sommes portées à unulé à la fin de l'exercice	stray ant des montants per de dotation de l'evercic de dotation de l'evercic diffications réévaluées contissement	238 bis J du code garés ortés coloque. 1, ceux incention de autronnement ampres édées autopurs de ever	riés colonne 2. sement (compte de résultrice Il convient d'y repertent figurant de la figurant	t à l'actifde l'entreprise liat) consécutif à la réér orter, l'année de la cessi urant à l'actifde l'entrep	au début de l'exercice au début de l'exercice onise au début de l'exercic	
(1) Les augmentate amortissables in Le montant des (2) Porter dans cet (3) Cette colonne : utilisé de la ma (4) Ce montant con a) le montant con b) le montant et (5) Le montant tot.	nons du montant brut et de réévaluées dans les condi- sécarts est obtenu en sou- tie colonne le supplément ne concerne que les immo- trge supplémentaire d'anximprend : otal des sommes portées à unulé à la fin de l'exercice	stray ant des montants per la de dotation de l'evercion de	238 bis J du code ganérioriés colonie. 1. ceux le ceux compent, amprilés édées au tours les ever reporter au passif du bilis	rtés colonne 2. sement (compte de résultation de la convient d'y représent figurant des éléments figurant de la convient d'y représent (convient d'y représent de la convient d'y représent de la convient d'y représent (convient d'y représent de la convient de la convient d'y représent de la convient de la con	t à l'actifde l'entreprise l(21) consécutif à la réévorter, l'année de la cessi urant à l'actifde l'entrep a ligne Provisions régl	au début de l'exercice aluation on de l'élément, le solde orise au début de l'exercic lementées".	BOA
(1) Les augmentates amortissables in Le montant des (2) Porter dans cet (3) Cette colonne autilisé de la ma (4) Ce montant con a) le montant con b) le montant cet (5) Le montant tot (5) Le montant tot (5) Le montant tot (5) Le montant tot (6) Le montant tot (7) Le montant tot (7	cions du montant brut et diréévaluées dans les condité écarts est obtenu en sout te colonne le supplément de concerne que les immourge supplémentaire d'anxingrend : Otal des sommes portées à unulé à la fin de l'exercical de la provision spécial	ntions définies à l'article estray ant des montants per le de dotation de l'evercion bilisations réés aluées contissement dans la meso de précédent, dans la meso de en fin d'evercice est à resolution de la d'evercice est à resolution de la devercice de la devercice est à resolution de la devercice de la de	238 bis J du code garés ortés coloque 1, ceux portes coloque 1, ceux presentant corres de contes autopurbles ever reporter au passif du bila	criés colonne 2. Sement (compte de résultation de la lancia del la lancia de la lancia de la lancia del la lancia de la l	t à l'actifde l'entreprise ltat) consécutif à la réévorter. l'année de la cessi urant à l'actifde l'entrep a ligne Provisions régl SPECIALE AU PO	au début de l'exercice aluation on de l'élément, le solde orise au début de l'exercic ementées".	BOA
(1) Les augmentates amortissables re Le montant des (2) Porter dans cet (3) Cette colonne : utilisé de la ma (4) Ce montant cor a) le montant cor b) le montant cet (5) Le montant tot (5) Le montant tot (7) Le montant tot (8) Le montant tot (9) Le montant tot (nons du montant brut et dirévaluées dans les condisions est obtenu en soutte colonne le supplémente concerne que les immonge supplémentaire d'anximptend: Otal des sommes portées à umilé à la fin de l'exercical de la provision spécial de la provi	itions définies à l'article estray ant des montants per le de dotation de l'evercion d	238 bis Jou code gales ortés coloque 1, ceux le ce aux compens ampres cédées autourbles ever reporter au passifdu bils PECIALE AU DE SPECIALE AU DE	ertés colonne 2. Sement (compte de résultation de l'estate de l'e	t à l'actifde l'entreprise ltat) consécutif à la réén orter, l'année de la cessi urant à l'actifde l'entrep a ligne Provisions régl SPECIALE AU PO	au début de l'exercice la aluation lon de l'élément, le solde lementées". DINT DE VUE RSC	BOQ
(1) Les augmentst amortissables in Le montant des (2) Porter dans cet (3) Cette colonne : utilisé de la ma (4) Ce montant cor a) le montant cor b) le montant cot (5) Le montant tot (5) Le montant tot (7) Le montant tot (8) Le montant tot (9)	cions du montant brut et diréévaluées dans les condité écarts est obtenu en sout te colonne le supplément de concerne que les immourge supplémentaire d'anxingrend : Otal des sommes portées à unulé à la fin de l'exercical de la provision spécial	itions définies à l'article istray ant des montants per la de dotation de l'evercion bilisations réévaluées contissement dans la meso de en fin d'evercice est à relation de la PROVISION SURESULTAT DE LE RESULTAT DE LE CONTRACTOR LE CONTRACT	238 bis J du code galés ortés coloque 1, ceux ce aux compens, ampres rédées autours le ever reporter au passifdu bils PECIALE AU DE L'EXERCICE	rtés colonne 2. sement (compte de résultation de la literature de résultation de la literature de la litera	t à l'actifde l'entreprise ltat) consécutif à la réévorter. l'année de la cessi urant à l'actifde l'entrep a ligne Provisions régl SPECIALE AU PO	au début de l'exercice aluation on de l'élément, le solde crise au début de l'exercic ementées". DINT DE VUE RSC	BOQ

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des imputs)

Désignation d	le l'en	treprise: <u>SA</u>	RL AGE	<u>NTIS</u>	<u>SEMO</u>	<u> </u>							<u> </u>		Néant 🔲
CADRE A		SI	TUATIO	NS ET				ERCICE DES				TEC II NI	Q UES		
IMMOBILIS)ITA	DNS AMORTIS	SABLES	М		es amortissement ut de l'evergice	s A	ugmentations : de de l'exercice		2.5	inutions : am rents aux élét de l'actifet re	rents sortis	, Mon		amortissements de l'evercice
Frais d'établisseme et de dés eloppemen			TOTA	LIC	Y		E		_	EM			EN	-	
Autres immobili incorporelles	satío		TOTAL			25	2 PF			PG			PH		252
Terrains						<u>.</u>	PJ			PK	F		PL		-
	Sur sol propre				\ <u></u>		Ph	√		PO			PQ		
Constructions	<u> </u>	sol d'autrui		PI	3		PS			PT			PU		
	\$17E	générales, agence nagements des con		P\	/ <u></u>		PW	/		PX		<u> </u>	PY		
Installations techni outillage industriel	•	<u> </u>		P2	ا	139	g Q∄	\	186	QB			QC		325
Autres		générales, agence nagements divers	menta.	Q		55 242	2 \QE		1 896	QF			QG		57 138
immobilisations	ļ	tériel de transp	ort [']	Q Q	4	<u>. </u>	_] QI			QJ			QK		
corporelles	ínío	énel de bureau et matique, mobilier		Q ^j	니	40 252	QM	i 	1 339	QN	<u> </u>		QO		41 591
	_	allages técupérabl					QR		<u>. </u>	Qs			QΤ		
			OTALII	ᅱ `		9S 632	┥`		3 422	QW QW	<u></u>	<u> </u>	QX		99 054
<u> </u>) I A	L GENERAL (1+11+11	1) 601	<u> </u>	95 884	ØP		3 422	ØQ	<u> </u>		ØR		99 305
CADREB	VE	NTILATION	DES MO	UVE	MENT	S AFFECTA	NT L	A PROVISIO	N PC	UR A	MORTIS	SEMEN	TS D	EROC	CATOIRES
Longobilisations	_		DOT.	AT (O	NS		<u> </u>		<u> </u>	REPRIS	SES				ement uet des
amortissables	┦	Colonne ! Erentiel de durée et autres	5	lonne 2 dégr e ss	و من د دا						Colonne 6 de dégressif Amortissement exceptionne				ortissements ia de l'evercice
Frans établissements TOTALI	վ ^M ն		NI		N	2	N3		N4		N5			N6	, <u>—</u>
Autres immob incor- porelles TOTALI			N8		P6	<u></u>	P7		P8		P9			QI_	
Тетталов	Q2		Q3		- Ŷ	‡ 	Q5		Q6		Q7			Q8	
Sur sol propre	Q9		R1		R	2	R3		R4		R5			R6	
Sur sol d'autroi	-		R8		R9	· 	SI		S2		S3			SI	
et am des const	122		S6	_	_ S7	 	S8		S 9		Tı			T2	
rat et outillage	T3		T-1	<u> </u>	T5		T6		T7		T8			T9 -	
E am urvers	┫ !		U2		_ ^Ⴎ Ⴧ	<u></u>	U4		US -		U6			U7 -	
transport	U8		U9		- VI		V2		V3		V-1			V5_	
Mat buresu et inform mobilier Emballages	7 (V7		_ \ v 8	<u> </u>	V9 -		w I	<u> </u>	W2			W3	
< récup et divers	W		W5		_ Wt		W7 -		W8		W9			xi _	
TOTALISI Fram d'acquisition de	X2		X3		. X4		X5		X6		X7			X8	
titres de participations TOTALIV	NL		,		, .		NM		•	•	•			NO	
Total général (I + II + III + IV)	NΡ		NQ		NR	<u></u>	NS	<u></u>	NT		NU			NV	
(NP + NQ + NR)	NW			_	néral •∘ + NT+ I	INVI					énétal noone NW - NY)	NZ			
CADREC	حصي								-						
MOUVENII AFFFCTANT LI SUR PLUS		DE L'EXERCI IARGES REP ES EXERCICES		. M		net au débust : xercice		Augmentation	5		ations de l'e amortisse				nt net à la l'exercice
Frais d'émission	d'er	prunt à étaler				<u> </u>		1		Z9			Z8	•	
Primes de remt	NIT SI	ment des obliga	ations							SP			SR		

* Des expuçations concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

Désignation de l'entreprise : SARL AGENTISSIMO Néant 🗹 * AUGMENTATIONS: Montant au début DIMINUTIONS. Montant Nature des provisions de l'exercice Dotations de l'evercice Reprises de l'exercice à la fin de l'exercice Provisions pour reconstitution des 3T TC TB TA gisements miniers et pétroliers * Provisions pour investissement TE TD 3U (art 237 hs A-II) * Provisions pour hausse des prix (1) * 3V TH TG Amortissements dérogatoires 3X TN TM TO Dont majorations exceptionnelles de 30% D3 D٩ Provisi Provisions pour préts d'installation (art 39 quinquies H du CGI) IM Autres provisions réglementées (1) 3Y TQ 3**Z** TOTAL Provisions pour litiges 4A 4B 4C 4D Provisions pour garanties données 4E 4F 4G 411 aux clients Provisions pour pertes sur marchés à 4K 4M terme Provisions pour amendes et pénalités 4N 4P 4R Provisions pour pertes de change 4T 47 4U Provisions pour pensions et obligations 4X **4Z** 5A similaires Provisions pour impôts (1) 5D) 5B 5E Provisions pour renouvellement des 5F <u>immobilisations *</u> Provisions pour gros entretien EO EQ ER et grandes révisions Provisions pour charges sociales et SR 5T 5U] fiscales sur congés à paver * Autres provisions pour risques et 5V 5X charges (1) TOTALII TW 5Z 6C 6B 6D 6A incorporelles 6E 6G 6F 6H - corporelles 510 - titres mis en O2Ø3 Ø4 Ø5 équivalence immobilisations 9 9U - titres de participation 9X 9W - autres immobilisations **Ø**6 Ø7 Ø8 09 financières (1) * 6R 6N 6P 6S Sur stocks et en cours 6T 6V 6U 6W Sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation (1) 6X 6Z 7Λ 6Y TOTAL III TZ 7B TY UA TOTAL GENERAL (I+II+III) 7C UВ UD UE. UF - d'exploitation Dont dotations Ud UH - financières et reprises - exceptionnelles UJ UK Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la cloture de l'exercice calculé selon les régles prévues à l'article 39-1-5e du CGL

(1) à détaillet sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à pay et ne douvent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à pay et dont la production est prévue par l'article 38 II de l'anneve III au CGI

		erai des mo on de l'er	treprise: SARLAGI	TV	SSIMO		_					Néant 🗌
	DREA		ETAT DES CRE		<u> </u>]	Viontant brut		A 1 an su plus		A plus d'un an
			rées à des participation			UL			υм	2	UN	<u> </u>
5 <u>#</u> -	Préts (1	 ·				UP		153	UR		i J	
		<u> </u>	sations financières			l or		7 480			1 1	
\vdash	<u></u>		ou litigieux	<u> </u>	<u> </u>	VA		<u>. </u>				-
	Autres	créances	clients			עט		195 376		195 376		
	Créance représentative de tires préciation antèrieur préciation antèrieur ment constituée					ZI						
181			aptes rattachés			UY						
E S	écurité	sociale (et autres organismes so	ciauv		UZ						
CTIF			Împôts sur les bénéfic	es		VM		4 778		4 778		
1≦1	Etat et		Tave sur la valeur ajou	ıtée		VB		13 662	_	13 662		
핌	collect		Autres impôts, taxes e	t ver	sements assimilés	VN						
	public	ques	Divers			VP	<u>-</u>		_			
G	iroupe	et associ	és (2)			vc			_			
		rs divers on de tit	(dont créances relative	s à d	es opérations	VR	-		_			<u> </u>
			d'avance			vs		4 6 1 8		4 618		
					TOTAUX	VI		226 067	VÜ	226 067	vv	
Ois (1		ntant	- Prêts accordés en cou	ırs d'	evercice	VD						
	ه (۱	les	- Remboursements obte	nus e	n cours devercice	VE						
REN (2	2) Prêt	s et av ance	s consentia sur associés (per	30 nne	s physiques)	VF						
CADI	REB	ETA	T DES DETTES		Montant bru	t A fan au plus 2				A plus d'I an et 5 ans au pl	U 2	A plus de 5 ans
Empr	unts of	bligataire	s convertibles (1)	7Y								
Autre	s emp	runts obl	igataires (1)	7Z								
 • υγ	runts et des més des	1 - 1	an maximum à l'ongine	VG		33	4	1	34			
	hwement réda (1)		olus d' l'an à l'origine	VH								
Empr	unts et	dettes fi	nancières divers (1) (2)	8 A		9	1		91			
Four	nisseur	s et com	ptes rattachés	8B	·	75 71	75 718 75 7					
Perso	onnel e	t compte	s rattachés	8C		75 77	3	75 7	78			
Sécurit	té socia	de et aut	res organismes sociaux	8D		64 95	<u>. </u>	64 9	51			
Etat	t et	Impôts	sur les bénéfices	8E				<u> </u>				
autr	,		ır la valeur ajoutée	vw	<u> </u>	<u> 19 -10 .</u>	1	49 4	01			
collect		Obligat	ions cautionnées	vx			<u> </u>					
publi	iques	Autres in	põis, taves et assimilés	VQ		3 05-	<u> </u>	3 0	54			
Dettess	ut immo	bilisations	et comptes rattachés	81							<u> </u>	
		sociés (2		VI	11	12 100	<u>\</u>	1121	00			
<u>opérat</u>	tres dettes (dont dettes relatives à des érations de pension de titres)			8K		7 406	<u> </u>	7 4	06			
Dette i	te représentative de titres empruntés emis en carantie *			Z 2			<u> </u>	<u> </u>				
Produi	its cons	statés d'a	v ance			<u> </u>				<u> </u>		
			TOTAUX	VY	38	38 834		388 8	•			, h
§ (1)	Empn	ots sousci	nts en cours d'exercice	Λı			(2)	Montant des divers	ers ៤	ersonnes physiques	<u> </u>	112 100
(I)	Empn	unts r em bo	ntsés en conts d'exercice	VK	<u> </u>		• 0	es explications conc	ernant	cette rubrique sont donnée	s dans i	a notice n°2032

Dé	sign	ation de l'entrept	ise :	SARLAG	NII	SSIM	<u> </u>								Néant 🔲	·	Exercice N. clos le : 31122016
	l. R	EINTEGRATION	ıs							BEN	EF1C	E COM	PTABL	E DE	L'EXERCICE	WA	
	R	émunération du t	ravai	l ∫de l'explo	itan <u>t</u>	ou des a	ssociés					_	_			$\mathbf{J}_{\mathbf{WB}}$	
		ntreprises à l'IR)		de son con	oint			mein	s part dédi	ctible •					téintégrer :]wc	
os en	7	entages personnels i certissements à pomer	non dé	ductibles* (sauf	WD			L	Membents ex es amortís:		-		_	WE		XE	
- 2 3		utres charges et déper		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	WF	_			er les voite					177		1	
	יין כ	n 39-4 du CGI) action des loyers à re-		e done te codes					is (entrepri					wG	<u> </u>	\mathbf{H}	
Į į	3 4	an crédit bad i mmbhi	lier et i	de les ée d'option'	RA		<u>.</u>		les loyers 1995 vies		. ue i ¢.	тей ічт	RI	9]	<u> </u>	<u>}</u>	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Charges	Pr	ovisions et charges à (tableau 2058-B cad	рауст	non déductibles	wı			Charge	es à payer l orétaité n	i ées A des on déduc	e états	et territe	7.RIS	хх		xw	
	∄ A	mendes et pénali			WJ				es finan					xz			
۶	≸ Ti	Réintégrations pr	ένυes	à l'article 15	5 du (CGI*						<u> </u>	<u> </u>		-	XY	
	1	mpôt sur les soci	iáás	(cf. page 9 de	la no	tice 202	32)									17	
Que	ne-par	Bénéfices réalisés : de personnes ou un		société WL			-		Resultats be 8 Particle 2			L7				K7	
	ģ	Moins-values	_	imposées au	taux (de 15 %	ou de	_					à l'im	põt :	sur le revenu	18	
10 CM 10		nettes a long terme	{ —	imposées au	_					•		<u> </u>		<u> </u>		ZN	
M I I		Fraction in	ıposa	ble des plus-v	alues	r é alisé	es au			-Plu	up-1 2]1	ucs nette	s à cou	ri lero		WN	
	4		•	l'evercices ant					•	- Plu	18-1 elu	es sout	15CF 2U	régim	e des Esions	lwo	
	E	carts de valeurs l	liquid	latives sur OP	CVN	1 * (ent	repris	es à l'T	<u>s)</u>			<u> </u>	_			XR	
Réin	téors	ations diverses à		Intérêts excédent (art 39-1-3e et 2	2866 12 du C	an St	,			Zones d'e			sw			wq	
	-	r Eurliet séparé DON		Déficite étrangers se	ور بهري					Quote-pa	urt de 12	2 % des	М8			1	ι
D.A.		ration des abores	CC	déduit par les PME		<u> </u>			<u> </u>	plus-valu					· . 	Y	
		ration des charge						<u> </u>				<u>e</u>				d	
Kes	uitai	fiscal afférent à	racti	te relevant o	in Let	ime opi	tionnel	de tav	cation au	tonnag	<u>re</u>			1		$ Y^3 $	
			•												TOTALI	WR	
—		EDUCTIONS	<u>.</u>							•	ERTE	COMP	TABLE	E DE I	EXERCICE	ws	72 286
-		art dans les perte		•	_			-					.	_		Įw₁	
(cf ta	ision blear	s et charges é payer n 2018-Bi, cadre III)	on ded	luctibles, antèries	اطتدا	t tavées, e	el rézaté _l	grées da	na ica résu	tats com	ptable	s de l'ev	ercice			Jwy	
발				imposées au t			(16 %	pour	les entre	prises :	soum	ises à	l'impô	t sur	le revenu)	[wv	
100 E		Plus-values		imposées au t	aux d	e 0 %										WH	<u> </u>
P = 3	<u> </u>	nettes à		imposées au t					<u> </u>	<u> </u>						WP	
Parti		long terme		imputées sur	_			_	long ten	ne anté	rieur	es				WW	
Régimes d'Imposition particuliers et	╟┯	·····		imputées sur	_		nteriei	112					<u> </u>			XB 16	
J	 	utres plus-values	<u>-</u>						. 10"	• • •		C/	<u></u>			ſ ႃ	
		raction des plus vergione des sociétés mèt							restant imp							WZ	
	Pr	oduit net det actions	et part	te d'intérête	<u>détai</u>	re des pr	<u>odaita n</u>	<u>ea 4e b</u>	<u>articipatio</u>	n	L	2A				XA	
_		éduction autorisée			sseme	ents real	ilsės da	ns les (collectiv	tės ŒO	ulre-i	mer * .				ZY	
sures citation	NI I	Entreprises now elles								Je	unes er	ntre prise e				[XD]	
1 = 6	1 2 5	(Reprise d'entreprise:		-	++	treprese s no se vies		L2	<u> </u>	ena La	novene rt 44 s	:		L5		XF	
•	ing 5	Pole de compétitavité hors CICE (um 44 innéectes)	L	.6	LUD I	i 209() 1 209()		K3		de	one de j e la défa l 1 terde	-	Tagen [PA			- · ·
l	Saler Free	Pole de compétitavité hors CICE (and 44 immégres) Zone franche urbaine (ant 44 octies et octies	T O	V	red	um đempi) namuser		ıF				nche d'ac	and the second s	xd		l	
	E P	· ·	·^!_			t 44 dunde			t 44 guinder		ur +- q	unterdeci	-	PC -		1	
$\vdash \vdash$	<u> </u>	arts de valeurs li	auida	tives sure OPC	1_	· <u>-</u> -				· K II)						xs	
Déduct		diverses à détailler	Dont	déduction	X9	(Citt	cprac	3 4 1 1 3		dégagée	parle		1			;	
sur from	<u>-</u>	epare	<u>PCHE</u>	avestisseeret					report e	arrière d	de défi		<u>.</u>		1)	XG	<u> </u>
Dédu	ıctio	ns des produits	affec	tés aux activit	és éli	gibles a	u récir	ne de t	avation.	au tonn	1 22e					Y2	
111 .	RE	SULTAT RSCA	<u> </u>			.									TOTALII	ХН	77 064
 	1						ſ	bénéfi	ce (I mo	ins II)	ļ	x					d p
Kest	ınat	fiscal av ant imp	utatio	on des déticits	repo	nables		déficit	(II moi	ns I I		1 1	,		-	יע	77 064
TALE.	راد وي) 'as assains and a	£			1 1100			·			<u> </u>	<u> </u>	_		- -	// VU-1
	<u> </u>	l'exercice report				 -							., 1	^ •		<u> </u>	
Défic	nis a	ntérieurs imputé	s sur	les résultats d	ie l'e	ercice (entrep	rises à	iis)*	-						XL	
				FICE(ligne X	<u> </u>		CITrep	ortable	e en avai	ıt (ligne	e XO	XN			0	xo	. 77 064
· Der exp	LC 8 DO	AS CONCERNANT CERE THAT	TOUC SO	nt données dans la n	obce of	20)2											•

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

,	_	_
1	1	0)
\	<u>.</u>	7

DEFICITS, INDEMNITES POUR CONGES A PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2017

ΧU

Désignation de l'entreprise <u>SARLAGENTIS</u>	SIMO			Néant 🔲
I. SUIVI DES DEFICITS				<u> </u>
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice pré	cédent (1)		K4	171 450
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau	2058A)		K.5	
Déficits reportables (dissérence K4 - K5)			K6	171 450
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A. ligne XO)			YJ	77 064
Total des déficits restant à reporter (somme K6+	YJ)	~~ 	YK	248 514
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CH	ARGES SOCIALES ET FISCALES C	ORRESPONDANTES	•	
Montant déductible correspondant aux droits acquis p sous le régime de l'article 39-1, le bis A1, ler du CGI	par les salariés pour les entreprises placée <u>detations de l'exercice</u>	·S	ZT	7 248
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NO	N DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTI	EDE L'IMPOT		
(à détailler sur	feuillet séparé)	Dotations de l'ever	cice Repr	ises sur l'evercice
Indemnités pour conges à payer, charges sociales et f pour les entreprises placées sous le régime de l'article	iscales correspondantes non déductibles 39-1. Le bis Al 2 du CGI *	ZV	zw	
Provisions pour risques et charges *				
		8X	8Y	
		8Z	9A	
		9B	9 C	
Provisions pour dépréciation *				
		9D	9E	
<u> </u>		9F	9G	
		9H	9.J	
Charges à payer				
		9 K	9L	
		9М	9N	
		9P	9R	
<u> </u>		9 S	9T	
TOTAUX	(YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à	reporter au tableau 2058-A:	ligne WI		ligne WU
CONSEQUENCE DE I	A METHODE PAR COMPOSANTS	S (art.237 septies du C	:G1)	
	Montant au debut de l'evercice	Imputations		ant net à la
Montant de la réintégration ou de la déduction	L.J		in oe	l'exercice
ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES.	AU REGISTRE DES TRANSPORTS		\	

art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

	ode (mode)	ET RENS	EIGNEM	ENTS	DIVI	ERS					/UI 1	4 14 4	.0.30-C	201
Dé	signation de l'entreprise : SARL AGENTISS	SIMO											Néant	
	Report à nouveau figurant au bilan de l'exerci	ce ac	•	(12.2		_	Affect at	ions	(- Réserve légale	ZB			
ľ	antérieur à celui pour lequel la déclaration est	établie		(43 2-	1	S	aux réser				ZD			
ES	Résultat de l'exercice précédant celui pour leq la déclaration est établie	^{luel} ØD) :	32 2	206	\T10\	Dividend	ies	_		ZE	_		
<u>z</u>						FECT/	Autres re	ėpa	titio	ns	ZF			_
ORK	Prélèvements sur les réserves	DE				₹.	Report à	no	ıv eal		ZG		11)	040
	то	TAL I OF		(11 04	10)		(NB · From)	don 1	iéce <u>s s</u>	rement être égal pu total (f) TOTAL II.	ZH			04
		DISTRIB	UTIONS	(Artic	le 23	5 t	er ZCA)				•			
Mo	ontant total des sommes distribuées devant donner lieu au	paiement de la	contributio	n pr é t u	e å l'arti	icle 1	35 ter ZCA	2y tı	tre de	l'exercice	χv			
R	ENSEIGNEMENTS DIVERS						-			Exercice N:	$oxed{oxed}$	Exer	cice N-1	:
SNTS	- Engagements de précisez le priv de crédit-hail mobilier en erédit-bail	revient des bie	ns pris	37)) \	Q		\top			
\GEME	- Engagements de crédit-bail immobilier							Ţ	R					_
ENG/	- Effets portés à l'escompte et non échus] ,	's 🗌					
	- Sous-traitance							٦,	┰	10 77	75		8:	380
RGTS (- Locations, charges locatives (dont montar et de copropriété	nt des loyers de pour une durée	s biens pris > 6 mois	J8			53 522)) K		56 34	18		563	348
	- Personnel extérieur à l'entreprise													
STES ATS EI	- Rémunérations d'intermédiaires et honos	raires (hors :	rétrocessi	ions)				s	s [29 79)4		240 2	<u></u> 241
S AG	- Rétrocessions d'honoraires, commission	s et courtag	es					Y	$\sqrt{}$					
AUTRES ACIATS ET	- Autres comptes (dont cotisations syndicales et pro		anisations	ES)	s	г 🗌	101 13	8		105 2	290
E _	Total du poste c	orresponda	nt à la lig	ne FW	du tal	blea	ս ո° 2052	z	յ [198 05	55		410 2	260
	- Tave professionnelle *. CFE. CVAE	<u>-</u>	•					\mathbf{Y}	w[2 50	15	· -		263
OTSEI	- Autres impôts, taxes et versements assimi (dont taxe intérieure sur les produ	ilés nts pétrolier	zs)	9.	z	7 4 1	7		9 :	764
ξ	Total du compte d	corresponda	ពា t à la l iញ	ne FX	du tal	blea	u nº 2052	Y	×L	9 92	2		100)27
÷	- Montant de la T.V.A. collectée							Y	Y	84 90	6		148 8	342
7.	- Montant de la T.V.A. déductible compt hiens et services ne constituant pas des i	abilisée au c mmobilisati	ours de l'e	evercic	e au ti	itre	des —————	ĮΥ	z_	31 20	8		74 1	194
	- Montant brut des salaires (cf. dernière d salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 20	<u>16) * </u>	_					Ø	в	236 98	4			
গ্ৰ	- Montant de la plus value constatée en fr pour le régime simplifié d'imposition *	anchise d'in	ipôt lors (de la p	remiè	re o	ption	Ø	s		\perp			
DIVE	- Effectif moyen du personnel * (dont : app	rentis: 0	han	dicapé	s):	0		Y.	P	5			6	<u>l</u> .
	- Effectif affecté à l'activité artisanale	. <u>.</u>			<u></u>			RI	-			•		<u> </u>
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associ à la disposition de la société	iés à raison d	les somme	n ise	s			ZI	<u> </u>		%			%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Fi	iliale vu p	s et partic ar art.38	ipa II d	tions 2 l'an	(Liste au 2059-G n III au CGI)	Si ou Sinor		T I ZR	<u>L</u>
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduct	<u>.</u>									ice F	≀G	·	
	- Montant de l'investissement qui a donné li dans le cadre de l'article 217 octies du CG	eu à amortis	sement ev	ceptio	nnel c	hez	l'entrepris	se ii	ı vest	isseur	F	सर		- نيسيان
	Société : résultat comme n elle n'avait jameis été membre du groupe JA		PI	us-values	i i 15%	ж				Physiologia 0°6		ᆫ		
30 E			Ph	ıs-values	A 19%	ЛМ				Imputations	J(С		
REGIME DE GROUPE •	Groupe : résultat d'ensemble ID		Ph	us-sahies	119%	М	<u> </u>			Plus-values 8 0%		0		
~ ~		• .	le k	us-values	1 19%	JР				Imputations	ת	F		

N° SIRET de la société mère du groupe

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer l si société mère. JH

⁽¹⁾ Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas en principe les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils sient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

Des explications éconcernant cette substitue sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour la régime de groupe).

Ď	ésig	mation de l'entreprise : SA	ARL AGENTISSINO								Néant 🗴
		- DETERMINATION DE LA		I		Amortusem enu pr	- Daniel C		Tes T		
Naro){E 6	et date d'anquisition des éléments ce	tédés * Valeur d'origine *	Val	eur pette réévaluée *	en franchise d'in		-	© .	Vale	eur résiduelle O
	1					<u></u>					
	2	!									
	3	,									
	4										
S S	5	,									
sati	16	,	•				-				
obili	\ ₇	, [
E						 	-				
-	ا و										
								<u></u>			
	10					<u> </u>					
	111				<u> </u>	<u> </u>					
1	12	<u> </u>									
		B - PLUS-VALUES, M				fication fiscale			oins-value:	réal	
I		Prix de vente	Montant global de la plus-va ou de la moins-value	alue	Court terme		Long 1	terme			Plos-value tanables à 19% (1)
	Τ_	<u> </u>	<u> </u>	-		19%	15% or	16%	0%	4-	<u>"ő" </u>
	1			4			<u> </u>			_	
	2			4							<u> </u>
	3										<u> </u>
*	4			1							
ons	5			X							
sati	6			Z							
obili	7			,十						十	
Įmm.	8			7						+	
•	9			十				- 		十	
	10			十				+		十	
				+						十	
			<u> </u>	+						+	
		Feaction réculuelle de la pro	vicion enémiale de réévaluatio	_			· ·			4	
}		Fraction résiduelle de la provafférente aux éléments cédés		<u>" </u> †	<u>+</u>	,	.	,	•	·-	
at l	14	Amortissements irrégulières aux éléments cédés			<i>i</i> -	_				<u> </u>	
mer	1.5	 	aux éléments cédés mais excla <u>me disposition légale</u>		<i>-</i>	- •		•			
s élé	16	déduction fiscale pour investisse	r comptabilité et correspondant à la enent, définie par les lois de 1966,		-		_				
utre	17	Résultats nets de concession ou d	de sous concession de licences	+	_	•		<u>`</u>	•		<u> </u>
		<u>pas été acquis à titre onéreux depu</u>			· •	·			· · · · · ·	1	• _ • 1
	18	Provisions pour dépréciation des moins-values à long terme devenu	 		· <u> </u>					_	
	19	Dotations de l'exercice aux compte des titres relevant du régime des p	tes de provisions pour dépréciation plus ou moins-values à long terme	n			_				• •
	20	Divers (détail à donner sur	une note anneve)*								
1	(A	DREA plus our ministratue nette								\top	
	CAI	des lignes i a " i de la cod- DRE B : plus ou moins value nette :	à long terme (total algébrique								
		des lignes 1 à 20 de la colo DRE Chautres plus values terables			(A)		(Ventilation	_			(C)

ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Désignation de l'ent	reprise: SARL AGENTISS	MO		<u> </u>	Néant X
	A ELEMENTS ASSI (à l'exclusion des plus-values de			ALUES A COURT TE	
O	rigine	Montant net	Montant	Montant compris	Montant
	Imposition répartie	des plus-values réalisées *	antérieurement réintégré	dans le résultat de l'exercice	restant à réintégrer
Plus-values réalisées	sur 3 ans (entreprises à l'IR)	<u></u>			
au cours de	sur 10 ans				
l'exercice	sur une durée di Errente (art 39 austerdecies 1 ter et 1 auster CGI)				
	TOTAL 1		. ~ ~	-	
	Imposition répartie	Montant net des plus- values réalisées à l'ongine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'evercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de				
	N-2				
	N - 1		<u> </u>		
	N-2				
Plus-values réalisées	N - 3		•		
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39				
au cours des	quater de CGI)				
evercices antérieurs	(à préciser) au titre de : N-6				
	N - 7				
	N - 8				
	N-9				
	TOTAL 2				
	B PLUS-VALUES REINTE Cette rubrique ne comprend pas les	GREEF DES LES RES	ULTATS DES SOCIETE	ES BENEFICIAIRES DES	APPORTS
	Susson d'apport partiel ou de acission ales soumases à l'impôt aut les aociétés set		PIu	s-values d'apport à une sociés Essionnelle evercée à titre ind	é d'une activité
	s plus-values et date ns ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'evercice	Montant restant à réintégrer
-					
-					
<u> </u>					· ·
					<u> </u>
			-		, , <u>.</u>
	TOTAL		,		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des un pots)

Désignation de l'ent	trep ris	e: <u>SARLAC</u>	CENTISSIMO				Néant 😧				
Entreprises soum ses à l'in		s sociétés revenu	Gains nets retirés de exclus du régime du	moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ② . la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées long terme (art 2191a sevies-0 bis du CGI) ② • la cession de certains titres dont le prix de revient est sup rérieur à 22.8 ME du CGI) ③ •.							
	I-S	UIVI DES MO	INS-VALUES	DES ENTREPF	USES SOUMISES A I	J'IMPOT SUR LE RE	VENU				
Origine			foins-values à 16 %		utations sur les plus-value long terme de l'exercice imposables à 16 %		Solde des noins-values à 16%				
-	_		<u> </u>		<u> </u>						
Moins-values nettes	N				· ·- <u></u> - <u>-</u> - <u>-</u> -		<u> </u>				
	N - 1 N - 2										
Moins-values nettes: long terme subies au	à _{N-3}										
cours des dix exercices	N - 5										
antérieurs (montants	N-6										
restant à déduire à la clôture du	N-7										
dernier exercice)	N - 8										
creicic	N-9										
	N - 10			X							
II - S UIVI I	DES M	OINS-VALUE	S A LONG TE	RAEDEZENI	REPRISES SOUMISE	ES A L'EMPOT SUR	LES S O CIETES *				
		4 10 07	Moins-values	A 19 % on 15 %	Imputations sur les plus-values à long terme	Limputacions	Solde des				
Origine		A 19% (6,5% (1) ou à 15%	graputables sur le résultat de l'exercice (article 2/9 l's	m putables sur le résultat de l'exercice (article 2191 m sexes-0 bis	A 15 % Ou A 16.5 % (1)	sur le résultat de l'exercice	spoins-values å reporter col				
<u> </u>		<u> </u>	qa ccil)	φ, cc.υ	G	Ø	0				
Moins-values nettes	N	•	. <u> </u>		- \						
	N - 1										
	N - 2										
Moins-values nettes à long terme	N - 3					<u></u>					
subies au cours des	N-4										
dix exercices antérieurs	N-5					<u> </u>					
(montants restant à	N-6										
déduire à la clôture du dernier	N - 7						<u> </u>				
exercice)	N-8					<u>, </u>	<u> </u>				
	N - 9		<u> </u>			<u> </u>	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
	N - 10				ما الأسمان و المسالم و مرا له في ممالك		<u> </u>				

cices ouverts à compter du 31 décembre 2007

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DGFIP N° 2059-D 2017

(persouues morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

	Désignation de l'entrepr	rise : <u>SARL AGENTISSIMO</u>	1		_						Néant 🗴 *
I	SITUATION	DU COMPTE AFFECTE A L'E	NRE	GSTREMENT	JE LA R	ESERV	E SPECIALE PO	URI	'EXERCIC	EΝ	
					Sous-com	pies de la r	réserve spéciale des pl	lus-val	ues à long term	T#	
				tavées à 10 %	ta vées	s à 15 %	ta vées à 18 %	lav	ées à 19 %	ta∨	ees à 25 %
Mo à la	ontant de la réserve spécial la clôture de l'exercice précé	le :édent (N-1)	1								
	serves figurant au bilan des cours de l'evercice		2								
		TOTAL (ligne 1 et 2)	3								
	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés		4								
Prélé	às emonts onerés 🔇	nant pas lieu à complément sur les sociétés	, 5								
		TOTAL (ligne 4 et 5)	6								
Mo à la	ontant de la réserve spéciale a clôture de l'exercice	le (ligne 3 - ligne 6)	7								
П	RESERVE SPECI/	ALE DES PROVISIONS POU	RFL	UCTUATION DE	ES COU	/RS* (5°	, 6°, 7° alinéas	de l'	art. 39.1-5	° du	CGI)
17	montant de la réserve	réserve figurant au bilan des		montan	ts préle	vés sur l	a réserve		montant /	de la i	résers e
	ouverture de l'evercice	sociétés absorbées au cours de l'année	à (donnant lieu ne donnant pas lieu à complément d'impôt à complément d'impôt 🗷			montant de la réserve à la clôture de l'exercice (5)				

[•] Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

16)

DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Formulaire obligatoire (arocle 53 A du code général des ropots)

Désignation de l'entreprise : SARL AGENTISSIMO			Néant 🗆 •
Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31122016	Du	rée en nombre	de mois 12
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIRE	N et la dénomination de la s	ociété tête d	e groupe :
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises		OA	
Production vendue - Biens		ОВ	
Production vendue - Services		ос	488 255
Production stockée		OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ay ant con	couru à sa formation	OE .	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérat	tions faites en commun	ОН	
Transserts de charges resacturées et transserts de charges déductibles de la v	valeur ajoutée	OI	(3 244)
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		ок	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorpor activité normale et courante	relles, si rattachées à une	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résulta	t d'exploitation	XT	<u> </u>
	TOTAL	1 OM	485 010
II - Consommation de biens et services en provenance de	e tiers(1)		<u> </u>
Achats de marchandises (droits de douanes compris)		ON	
Variation de stocks (marchandises)		00	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits	de douane compris)	OP	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		00	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redeva	ances	OR	144 533
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilis à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit convention de location de plus de 6 mois		os	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production in	nmobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération	ons faites en commun	ow	
Moins-value de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorpor activité normale et courante	relles, si attachées à une	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les	alcools et les tabacs). T.I. P.I	oz	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilistes disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-le de location de plus de 6 mois		09	
	TOTAL	2 OJ	144 533
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	. OG	340 477
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE pour les mul	ti-établissements et sur le 1329)) SA	340 477
Cadre réservé au mono établisse Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE	ment au sens de la CVAE		e la ligne SA (ci-dessus).
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	485 010
Période de référence · GY	GZ	1	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financie de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des la aleur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces	modalités particulières de déte	•	

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON & OS. OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afferente à la production impobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligators (art 38 de l'ann III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de [a]! détenant directement su molus 10% du capital de la société)

	1/2	(1)	Néant 🗀	! •
し	/ 2		Néant L	

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 16 N° SIRET 3 4 9 1 7 8 0 9 5 0 0 3 1
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AGENTISSIMO
ADRESSE (voie) 180 rue Lafavette
CODE POSTAL 75010 VILLE 75010 PARIS
Nombre total d'es sociés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise PI Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 4 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500
L. C. ABBYRAL DOMAN AND AND DEPOCALANCE ALONALING.
L CAPITAL DEIENU PAR LES PERSONNES MORALES :
Forme juridique Dénomination Nº SIREM et le 100 de décenties De la 100 de
N° SIREN (si société établie en France) No de détention No de parts ou actions Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays
Code postar
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays
IL CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :
Titre (2) M Nom patrony mique GOLDSCHMID Prénom(s) FRANCOIS
Nom marital % de détention 48,00 Nb de parts ou actions 240
Naissance: Date 24051959 N° département 62 Commune HENIN BEAUMONT Pays FRANCE
Adresse: Nº 10 Voie VILLA RIMBAUD
- Code postal 75019 Commune PARIS Pays FRANCE
Titre (2) M Nom patrony mique SIRIGU Prénom(s) LUIGI
Nom marital % de détention 24,40 Nb de parts ou actions 122
Naissance: Date 18091971 No département 95 Commune SARCFLIES Pays FRANCE
Adresse: N° 10 Voie RUE BEAUREPAIRE
Code postal 75010 Commune PARIS Pays FRANCE

⁽¹⁾ Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tablesux supplémentaires. Dans ce cas il convient de numéroter chaque tablesu en haut et à gauche de la case prévue à cet ellet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur. MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire (art 38 de l'ann III au CGI) N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

EXERCICE CLOSLE [3 1 1 2 2 0 1 6] N° SIRET [3 4 9 1 7 8 0 9 5 0 0 0 3 1
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AGENTISSIMO
ADRESSE (voie) 180 rue Lafayette
CODE POSTAL 75010 VILLE 75010 PARIS
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise PI Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 4 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500
L CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (16 société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) No de détention No de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays
IL CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PILYSIQUES :
Titre (2) M Nom patrony mique VAILLANT Prénom(s) JEAN MARIE Nom marital % de détention 24.40 Nb de parts ou actions 122
Nom marital % de détention 24.40 Nb de parts ou actions 122 Naissance: Date 08031954 N° département 62 Commune LENS Pays FRANCE
Adresse: N° 4 Voie RUE DES POIRIERS
Code postal 95330 Commune DOMONT Pays FRANCE
Titre (2) MNE Nom patrony mique GOSETTI Prénom(s) SYLVIE
Nom marital SAPOVAL Nom marital SAPOVAL % de détention 3,20 Nb de parts ou actions 16
Naissance: Date 21041962 No département 75 Commune PARIS 11 Pays FRANCE
Adresse: N° 19 Voie BD JACQUES DES RROSSES
Code postal 94110 Commune ARCUEUIL Pays FRANCE

⁽¹⁾ Lorsque le nombre d'associés excèle le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur. MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulate obligatore (art 38 de l'ann ill au CGI)	PATIONS DGFiP N° 20	59-G 2017
(liste des personnes ou groupements de personnes ou groupements de personnes dont le société dédent directement au mois	pes de droit co de fait	Néant 👿 '
EXERCICE CLOS LE 311 112 2 1011 16	N° SIRET 3 4 9 1 7 8 0 9 5 0	0 0 3 1
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARLAGENTISSIMO		
ADRESSE (voie) 180 rue Lafavette		
CODE POSTAL 75010 VILLE 75010 I	PADIS	
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	
Forme juridique Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse: N° Voie		
Code postal Commune	Pays	
Forme juridique Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse: N° Voie		
Code postal Commune	Pays	
Forme juridique Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse: N° Voie		
Code postal Commune	Pays	
Forme juridique Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse: N° Voie		
Code postal Commune	Pays	
Forme juridique Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse: N° Voie	<u> </u>	
Code postal Commune	Pay s	
Forme juridique Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse: N° Voie		
Code postal Commune	Pays	
Forme juridique Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse: N°Voie		
Code postal Commune	Pay s	
Forme juridique Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse: N° Voie		<u>. </u>
Code postal Commune	Pays	

⁽¹⁾ Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Articles 1586 ter à 1586 nonies du CGI

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES

DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES

Autitre de 2015

Dénomination de l'entreprise : SARL AGENTISSIMO Adresse: 180 rue Lafayette

75010 75010 PARIS

N° Siret de l'établissement principal: 34917809500031

N° SIREN de la société tête de groupe :

Activité: AGENCE IMMOBILIERE

Code activité: 6810Z

Déclarant

Nom du signataire GOLDSCHMID

Qualité du signataire GERANT

A PARIS

Le

I - GENERALITES

Période de référence	Exercice du	01012016	au 31122016
----------------------	-------------	----------	-------------

Entreprises à établissement voience du 01012016 au 31122016		
Entreprises à établissement unique et n'employant pas de salariés exercant une activité plus de 3 mois sur un lieu hors de l'entreprise (chantiers, missions), considérées comme mono-établissement, sont dispensées de l'obligation de déclarer leurs effectifs salariés. Si vous êtes dans cette situation, veuillez cocher cette case Al.	AI	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		
II - MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE		
Valeur Ajoutée		
Chiffre d'affaires de référence	A2	340 477
Chiffre d'affaires de référence du groupe.	A3	485 010
* CA de référence du groupe : uniquement nous les sur :	В6	

^{*} CA de résérence du groupe : uniquement pour les exercices clos à compter du ter janvier 2011

III - REPARTITIONS DES SALARIES

A - LISTE DES ETABLISSEMENTS DE L'ENTREPRISE

Code NIC	Numéro du département	Commune de local (En toutes lettre	Isation Code INSEE	Nombre de salariés
A4	A5			Salaites
00031	75	PARIS 10		A8
00049	75	PARIS 02	110	4.00
00098	75	PARIS 02	102	1.00
00056	75	PARIS 10	102	
		TAIGO IV	110	

B - LISTE DES LIEUX D'EXERCICE DES SALARIES EMPLOYES PLUS DE TROIS MOIS HORS DE L'ENTREPRISE !

Numéro du département Bt	Commune de localisation (En toutes lettres) B2		Code INSEE commune B3	Nombre d salariés B4
<u> </u>				
				<u> </u>
•				
		<u> </u>		
•				•
ries sur chantiers, salaries mis à dis	position d'une autre entreprise etc.)			

Page:

25

ANNEXE - Elément I

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 323 108 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 485 010 euros et un total charges de 557 297 euros, dégageant ainsi un résultat de -72 286 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2016 et finit le 31/12/2016.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les méthodes comptables retenues et les durées d'amortissements retenues ont été les suivantes:

Agencements et installations durée 10 ans Méthode Linéaire Matériel de Bureau et Informatique durée 3 ans Méthode Linéaire Mobilier de Bureau durée 5 ans Méthode Linéaire

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Indemnités de départ à la retraite

M. VAILLANT a demandé à bénéficier de ses droits à retraite à compter de janvier 2017. L'engagement inscrit dans les comptes de 2016 s'élève à la somme de 6 242.47 € brut (2 495.15 € de charges patronales).

Autres informations: Crédit d'impot compétitivité emploi

Le Crédit d'impot pour la compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes.

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel pour un montant de 4 778 €.

BISMUTH

SARL AGENTISSINO

Page:

27

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

		Valeurs		Mouvements de l'exercice			Valents
		brutes début	Augm	eutations		in <u>utions</u>	brutes au
	Etat exprimé en euros	d'exercice	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	31/12/2016
ORELLES	Frais d'établissement et de développement						
RPOR	Autres	7 874					7 874
INC	10 TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 874					7 8 7 4
CORPORELLES	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenct aménagement Instal technique, matériel outillage industriels Instal. agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	139 58 819 43 885		533			672 58 819 43 885
ANCIERES	Participations évaluées en équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financiéres	7 633					7 633
FIN	TO TAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 633					7 633
	TOTAL	118 340		533			118883

Page:

28

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

		Amortissements	Mouvements d	e l'exercice	Amortissements
	<u>Ftat exprimé en enros</u>	début d'exercice	Dotations	Diminutions	31/12/2016
ORELLES	Frais d'établissement et de développement				
0 N P O	Autres	. 252	-	4	252
INC	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	252	4		252
LES	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
ELL	Instal technique, matériel outillage industriels	139	186		325
PORE	Autres Instal, agencement, aménagement divers Matériel de transport	55 242	1 896		57 138
CORP	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	40 252	1 339		41 591
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	95 632	3 422		99 054
	TOTAL	95 884	3 422		99 305

	Ventilatio	n des mouve	ments affecta	nt la provision	ı pour amort	issements dé	rogatoires
•		Dotations		Reprises			Mouvement set
	Dissérentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscat exceptionnel	Dissérentie! de darée et satre	Mode dégressif	Amurt. fiscal	des amortisse ment à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal agencement, aménag. Instal technique matériel outillage industriels Instal générales Agenct aménagt divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL ININOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation		j	•	•	•	•	Į.
TOTAL					•).	
TOTAL GENERAL NON VENTILE		•			ı		•

BISMUTH

SARL AGENTISSINO

Page:

29

ANNEXE - Elément 4

Provisions

_	Etat exprimé en euros	Début exercice	Augmentations	Dimlactions	31/12/2016
EES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
ENENTEES	Provisions pour investissement				
LEM	Provisions pour hausse des prix				
REGL	Provisions pour amortissements dérogatoires				
ISIONS	Provisions siscales pour prêts d'installation				
VISIC	Provisions autres				
PROV	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECLATION				
	TOTALGENERAL				
	dotations eprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles				
	mis en équivalence : montant de la dépréciation à la cl les prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.	ôture de l'evercice calcu	lée selon		

Page:

30

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

	Etat exprimé en enros	31/12/2016	l an an plus	plus d'1 au
CREANCES	Créances rattachées à des participations Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières Clients douteux ou litigieux Autres créances clients Créances représentatives des titres prêtés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxes sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes versements assimilés Divers Groupe et associés (2) Débiteurs divers Charges constatées d'avances	153 7 480 195 376 4 778 13 662	153 7 480 195 376 4 778 13 662	
	TOTAL DES CREANCES	226 067	226 067	
(1) (1) (2)	Prêts accordés en cours d'exercice Remboursements obtenus en cours d'exercice Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2016	l au au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1) Autres emprunts obligataires (1) Emp. dettes ets de crédit à lan max. à l'origine (1) Emp. dettes ets de crédit à plus lan à l'origine (1) Emprunts et dettes financières divers (1) (2) Fournisseurs et comptes rattachés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxes sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Groupe et associés (2) Autres dettes Dette représentative de titres empruntés Produits constatés d'avance	334 91 75 718 75 778 64 951 49 401 3 054 112 100 7 406	334 91 75 718 75 778 64 951 49 401 3 054 112 100 7 406		
	TOTAL DES DETTES	388 834	388 834		
(1) (1) (2)	Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice Emprunts dettes associés (personnes phy siques)	112 100			

BISMUTH		SARL AGENTISSIMO	Page:	31
	<u> </u>		<u> </u>	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

	Etat exprimé en euros	31/12/2016
Total des Produits à recevoir		194 776
Autres créances clients		194 776
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	194776	

Page:

32

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer '

	Etat exprimé en euros	31/12/2016
Total des Charges à payer		91 488
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		326
INTERETS COURUS A PAYER	326	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 3 1 7
FRNRS - FACT. NON PARVENUES	2 3 1 7	
Dettes fiscales et sociales		81 439
CONGES PAYES	5 077	
AUTRES CHARGES A PAYER	51 102	
CS/CP	2 171	
SS & AUT ORGA SOCIAUX CH A PAY	20 035	
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	3 054	
Autres dettes		7 406
DIVERS - CHARGES A PAYER	7 -106	

Page:

33

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2016
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			4 618
		4618	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
Charges constatees d'avance - EACEI I IOMAELAIS			
Τ(TAL		4 618

BISMUTH		

Page:

34

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2016
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
	<u>-</u>		
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
T	OTAL		
	<u> </u>		

			_
R	ISM	ПΠ	\Box \Box

Page:

35

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprime en euros	31/12/2016	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début evercice		500.00	32.0001	16 000.07
Emises pendant l'evercice			0,0000	
Remboursées pendant l'exercice			0.0000	
Du capital social sin d'exercice		500,00	32,0001	16 000,07
	Du capital social début exercice Emises pendant l'exercice Remboursées pendant l'exercice	Du capital social début exercice Emises pendant l'exercice Remboursées pendant l'exercice	Du capital social début exercice 500.00 Emises pendant l'exercice Remboursées pendant l'exercice	Du capital social début exercice 500.00 32.0001 Emises pendant l'exercice 0.0000 Remboursées pendant l'exercice 0.0000

TOTAL



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

CREDIT D'IMPOT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI

(article 244 quater C du Code Général des Impôts)
Dépenses engagées au titre de l'appée civile 2016
FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce sormulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la <u>compétitivité et l'empioi.</u>

	Exercice ou	vert le	01012016	C1	os ie	31122	016		
Nom et pr	énoms ou dénor	mination				N° SIF	EN de l'entr	eprise	
-	esse de l'entrep			349178095					
SARL AGENTISSIMO 180 rue Lafayette				Ancienne adr	esse (en	cas de chang	ement):		
75010 75010 PARIS									
Sociétés bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)			Désignation et a	dresse de la :	ociété		N° SIREN de	la société mère	
I - CALCUL DU CREDIT D'I	MPOT							ANNEE CIVII	E 2 016
Montant total des rémunérations montant cumulé figurant sur le b sociales (DUCS) ou la déclaration de l'année) ¹	ordereau técap	itulatif de	cotisation (BRC) or	u la déclaration	unifiée	de cotisatio	лs 1		79 640
Montant du crédit d'impôt (ligne	elx 6.00 %) 2					2	4 778	
Montant des rémunérations éligi le paiement des congés et des cha obligatoirement aux caisses de co des transports, des spectacles et	arges sur les incompensation pr	demnités d	le congés est mutual	lisé entre les er	np loy et	ırs affiliés	3 28		
Montant de la majoration prévue	à l'article L. 3	141-30 du	code du travail ((1	igne 3a x 6,00	%) x	10/90)	3ъ		
Montant du crédit d'impôt majo	ré (ligne 2 + lig	me 3b)					4		4 778
Quote-part de crédit d'impôt rés groupements assimilés (reporter	_	-	ipation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou é ligne 7)				5	5	
Montant total du crédit d'impô	t (ligne 2 ou li	gne 4 + lig	ne 5)				6		4 778
II - CADREA SERVIR PAR I DE PERSONNES OU GROUI								NS DANS DE	S SOCIETES
Nom et adresse groupeme	des sociétés de nts assimilés et	-	០ប	Montant crédit d'		"en gerr	le la créance ne" cédée ncement) 2	.	Quote part du crédit d'impôt (1-2) v3
		<u> </u>			<u></u>				_

Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la bis auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale

Pour les rémunérations versées en 2015 à des salariés affectés à des exploitations

situées dans les départements d'outre-mer le faux est fivé à 7.5 % MINISTERE DE L'ECONOMIE

Cf § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement)	% de droits détenus dans la société	Quote part d crédit d'impò
	1	_ 2	3	(1-2) x 3
		<u> </u>	·	
				-
		-		<u> </u>
a F		<u>-</u>	1	

IV - UTILISATION DE LA CREANCE

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le reveou):

Cas général		
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou de la ligne 4)	8	4 778
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	9	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 10 : - le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est positif ; - zéro si le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) est négatif ou égal à zéro.	10	4 778
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 7 du cadre II + ligne 10)	11	4 778

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)		
Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	12	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement 3	13	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 14 : - le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) s'ul est positif - zéro si le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) est négatif ou égal à zéro.	14	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 7 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 14]	15	

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 11 ou ligne 15)	16	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dù des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes et PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander sur le formulaire n°2573-SD	17	4 778

- Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1. 3a. 5 et 6 dois ent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 6 et 9 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

- Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1.3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 12 et 13 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

- Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1.3a. 5 et 6 dois ent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD

Il convient de porter le montant total de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu: Les montants déterminés lignes 1. 3a. 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 11 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipées ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.goov.fr.

TO 100 & 45 TITLE	
BISMUTH	

Page: 40

Déclaration des loyers professionnels

Déclaration des loyers au ler janvier de l'année : 2017

Caractéristiques des locaux					
Local			Mise à jour permanente		
Référence du local Invariant du local	Précision sur l'adresse du local	Nouveau propriétaire du local	Mode d'occupation du local	Montant du loy er du local	Date de fin d'occupation du local
7510204063216810Z0201733 751020406321	0032 RUE LEOPOLD BELLAN AVOIVOO 75002 PARISO2	DIMEY AGNES	Locataire	15 878.04	
7510200515826810Z1201789 751020051582	0187 RUE SAINT DENIS B'01\00 75002 PARIS 02	491531018 6540 SCI DENIS 187	Localaire	8 604,00	
7511002316706810Z0201705	0180 RUE LA FAYETTE A\02\00 75010 PARIS IO		Locataire	31 866.36	
					_
		<u>.</u>	,		
					•